

un ministère ou un gouvernement. Un homme qui a assuré un tel service devrait avoir au moins la possibilité de soumissionner pour le nouveau service. On m'informe de plus que la population de l'île a diminué quelque peu et que, par conséquent, il serait bien douteux qu'un navire plus gros soit nécessaire. Je pense que le ministre devrait expliquer cela au comité.

**L'hon. M. Hees:** Je puis dire très clairement ceci. Aucune considération politique n'est entrée en ligne de compte et n'a exercé d'influence en cette affaire. Le contrat a été adjugé à cette personne à une condition, et à une condition seulement, soit qu'elle fournit un bien meilleur service au même prix. Il me semble un peu étrange, qu'il y a peu de temps, au sujet d'un certain débat, les honorables vis-à-vis aient protesté, insinuant des gaspillages d'argent du gouvernement. Dans le présent cas, pour le même montant, nous pouvons assurer à la population de la région un bien meilleur service de transbordeur. Mais l'honorable député prétend que, pour le même montant, le gouvernement devrait se contenter d'un service inférieur.

**L'hon. M. Chevrier:** Je ne l'ai pas prétendu.

**L'hon. M. Hees:** C'est exactement ce que vous avez fait.

**L'hon. M. Chevrier:** J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je ne permettrai pas au ministre de me prêter ces paroles. Je n'ai rien prétendu de semblable. Je cherche à résoudre le problème.

**L'hon. M. Hees:** Je ne vise rien. Pour ma part, je ne vois pas de difficulté.

**L'hon. M. Chevrier:** Vous parlez d'un nouveau service, voilà la question.

**Une voix:** Adressez-vous au président.

**L'hon. M. Chevrier:** Pourquoi n'avez-vous pas donné à cet homme la chance de soumissionner?

**L'hon. M. Hees:** Il a eu toutes les chances de le faire, s'il avait eu un navire en assez bon état pour justifier sa soumission. Il était au courant deux mois avant que le service commence. Il n'était ni si timide, ni si empêtré. S'il l'avait voulu ou s'il avait estimé que son bateau pouvait assurer les services requis, il aurait pu nous écrire que son navire à lui était aussi bon et qu'il s'engageait à assurer un bon service pour cette subvention. Il est bien sûr qu'on lui aurait donné toutes les chances. C'est ainsi que notre gouvernement traite les gens qui viennent lui présenter des propositions raisonnables; il les accueille à bras ouverts. Nous cherchons à donner à tous les Canadiens de n'importe quelle circonscription la meilleure valeur en retour de leur dollar d'impôt. Telle

est notre intention. Ce n'est pas notre dessin de leur imposer un service de qualité inférieure, ce qu'a peut-être fait pendant un certain temps l'ancien gouvernement, du fait que ce monsieur Gagné était un de ses tenants.

**L'hon. M. Chevrier:** Vous avez dû le juger assez bon car vous l'avez gardé pendant deux ans après que l'ancien gouvernement eut quitté le pouvoir. Vous avez dû juger ses services satisfaisants. Cependant, je veux vous signaler la manière dont on a mis fin à son contrat. Je voudrais consigner au compte rendu la lettre qu'il a reçue du directeur du service des subventions. Elle est adressée à M. Gagné et est datée du 2 mars 1959, soit trois mois après que l'exploitant de ce service eut écrit au directeur du service des subventions. Elle se lit ainsi:

(Texte)

M. Gagné,

J'accuse réception de votre lettre du 21 février, relative à votre demande du 30 décembre 1958 en vue du renouvellement de votre contrat de subvention.

Je regrette le retard qui s'est produit, mais la Commission s'est occupée d'une étude d'ensemble des instances qui lui avaient été faites en vue de la mise en service d'un navire plus grand, de façon que les automobiles et les machines agricoles automotrices puissent être transportées à l'île par le service régulier à un coût raisonnable, sans qu'il soit nécessaire d'employer à grands frais un navire spécial à cette fin.

La commission a examiné la question sous tous ses aspects et a décidé que le...

(Traduction)

Je suis incapable de déchiffrer le nom du navire.

(Texte)

...ne convenait pas en l'occurrence, et par conséquent, je suis chargé de vous informer que votre contrat ne sera pas renouvelé en 1959.

Le contrat a été adjugé au capitaine Eugène Lavoie, qui se sert du...

(Traduction)

C'est encore le nom du navire que je n'arrive pas à déchiffrer. Je crois que c'est Saint-Jacques.

(Texte)

Je regrette cet état de choses résultant du nombre croissant d'appareils mécaniques et de véhicules sur l'île et de la nécessité d'en assurer le transport.

Je profite donc de l'occasion pour vous remercier, au nom de la Commission, de votre coopération au cours des dernières années.

Veuillez agréer, etc....

(Traduction)

Il est indiqué très clairement ici que cet homme n'a pas eu la moindre occasion de présenter une soumission pour ces nouveaux services que le ministre, maintenant que son gouvernement est au pouvoir, veut assurer aux gens de la région. En fin de compte,